

Coordinateur opérationnel au sein des organisations éducatives scolaires et /ou de formation

RNCP42625 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	333, 333p
Formacode(s)	44549, 33054
Code(s) ROME	K2102, M1503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/07/2026
Date d'échéance	17/07/2031

Certificateur(s)

COLLEGE EMPLOYEUR · SIRET : 80316962200013

SECRETARIAT GEN ENSEIGN CATHOLIQUE · SIRET : 50536642700019

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ADEFEAP	319149829 00016	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DE L'ECOLE DES CADRES MISSIONNES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE AGECEMEC	409517620 00038	Former et organiser l'évaluation
CTRE ETUDES PEDAGO.EXPERIMENTAT.CONSEIL	425046034 00012	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L OUEST	786116681 00010	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de management opérationnel et stratégique dans les champs de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. La particularité de la mission du coordinateur opérationnel est de collaborer étroitement à la mission du dirigeant d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation? : il assiste et conseille la direction générale, participe à l'élaboration des choix stratégiques, assure, par délégation, la responsabilité entière de projets ciblés et coordonne pour cela une équipe travaillant sous sa responsabilité. Il peut représenter le dirigeant.

Le titulaire de la certification exerce des activités d'adjoint au directeur ou de cadre dirigeant opérationnel dans des organisations ou établissements de différents niveaux et de différentes spécialités en charge d'enseignement, d'éducation et/ou de formation.

ACTIVITÉS VISÉES

Le coordinateur opérationnel exerce, du fait de son positionnement dans l'organisation, une double mission auprès

du Dirigeant de l'organisation éducative, scolaire et/ou de formation qu'il assiste : ???

? - Une mission d'expertise (Pédagogique, administrative ou financière, RH, ...) dont il a la responsabilité entière par délégation du dirigeant.

? Sa mission d'expertise l'amène à coordonner un secteur d'activité qui relève d'une ou plusieurs dominantes (pédagogie, RH, AF, SI ...). Il oriente et gère l'activité de son secteur en tenant compte des enjeux de son environnement interne et externe, optimise les moyens nécessaires à sa réalisation. Il coordonne l'équipe sous sa responsabilité et dans ce cadre contribue à la gestion des RH de l'organisation, et notamment à la prévention des risques professionnels. Il conçoit, anime et évalue des projets, en cohérence avec le projet éducatif de l'organisation.

? - Une mission d'appui à la direction générale

? A partir de son expertise, il conseille et assiste le dirigeant sur les questions de gestion interne et de représentation externe de l'organisation éducative, scolaire et/ou de formation. Il agit en tant qu'interface essentielle entre la direction et les parties prenantes de l'organisation dans la mise en œuvre des orientations. Il contribue au développement des partenariats.

? Par ailleurs, au sein de l'équipe de direction, il participe à l'élaboration et à la conduite de choix stratégiques de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens. Il est membre des instances de pilotage de l'organisation éducative, scolaire et/ou de formation.

? À l'instar de celle du chef d'établissement, qu'il assiste, la mission du coordinateur opérationnel comporte une dimension éthique importante. Il doit s'approprier les valeurs de l'organisation afin d'inscrire son action en cohérence avec leurs finalités.

Par ailleurs, tout en conservant son identité propre, il doit partager avec le dirigeant qu'il assiste, un référentiel opératoire en matière d'autorité, de management et de politique éducative, et l'incarner dans son action. Pour ce faire, il développe une analyse de sa pratique qui lui permet d'agir avec lucidité et de garder une posture professionnelle adaptée.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Élaborer un diagnostic étayé et un plan d'action pour son secteur d'activité afin de penser l'action collective, d'organiser la coordination, en s'appuyant sur une veille institutionnelle, scientifique et réglementaire et en s'inscrivant dans le projet de l'organisation éducative, scolaire et/ou de formation

Mobiliser l'équipe en tenant compte des enjeux de son secteur d'activité, des spécificités des personnes et du collectif, en adaptant son style de leadership et en s'appuyant sur des méthodes et des outils, notamment numériques, favorisant la coopération

Accompagner les collaborateurs en contribuant à la gestion RH et en mobilisant les outils RH de l'organisation éducative, scolaire et/ou de formation, selon les délégations définies

Contribuer à la gestion administrative et financière de son secteur d'activité afin de garantir la faisabilité des projets au sein de l'économie globale de l'organisation selon les délégations définies

Concevoir un projet en s'appuyant sur les processus et les outils de la gestion de projet, le faire valider selon les modalités adaptées au projet et le promouvoir au sein de l'organisation et auprès des partenaires dans le secteur éducatif, scolaire et/ou de formation

Constituer une équipe-projet inclusive adaptée aux objectifs visés en s'assurant de la mobilisation effective des personnes associées

Mettre en œuvre le projet et le piloter en s'appuyant sur des outils de suivi adaptés et des instances dédiées (comité de pilotage, ...) afin de créer les conditions de la réussite

Évaluer le projet en s'appuyant sur des indicateurs adaptés afin de capitaliser les acquis et dégager des perspectives utiles à son secteur d'activité, à l'organisation éducative, scolaire et/ou de formation

Apporter conseil et assistance au dirigeant dans son domaine d'expertise par la veille, l'écoute et l'analyse des remontées du terrain, la réalisation d'études afin d'appuyer la décision

Inscrire son action dans les réseaux institutionnels, professionnels ou territoriaux afin de contribuer au développement de partenariats pour l'organisation éducative, scolaire ou/ ou de formation

Participer aux actions de représentation externe de l'organisation dans son domaine d'expertise en adoptant un positionnement et une communication adaptés afin de contribuer à son rayonnement et de transmettre toute information utile au dirigeant

Participer à l'élaboration et à la conduite de choix stratégiques, responsables, pour l'organisation éducative, scolaire et ou de formation en tenant compte des enjeux du contexte interne et de l'environnement externe, dans un cadre éthique et porteur de sens

Contribuer en interne à l'animation et à la promotion du projet de l'organisation éducative, scolaire et/ou de formation en s'appuyant sur une analyse partagée en équipe de direction de la diversité des acteurs et de leurs besoins afin de favoriser une dynamique collective et une mise en œuvre cohérente

Participer de façon active aux instances de direction de l'organisation en tenant compte de leur mode de fonctionnement et de la culture de la gouvernance afin de contribuer au pilotage de l'organisation et à la diffusion des informations pertinentes

Blocs de compétences

RNCP42625BC01 — Coordonner un secteur d'activité au sein d'une organisation éducative, scolaire et/ou de formation

LISTE DE COMPÉTENCES

Élaborer un diagnostic étayé et un plan d'action pour son secteur d'activité afin de penser l'action collective, d'organiser la coordination, en s'appuyant sur une veille institutionnelle, scientifique et réglementaire et en s'inscrivant dans le projet de l'organisation éducative, scolaire et/ou de formation

Mobiliser l'équipe en tenant compte des enjeux de son secteur d'activité, des spécificités des personnes et du collectif, en adaptant son style de leadership et en s'appuyant sur des méthodes et des outils, notamment numériques, favorisant la coopération

Accompagner les collaborateurs en contribuant à la gestion RH et en mobilisant les outils RH de l'organisation éducative, scolaire et/ou de formation, selon les délégations définies

Contribuer à la gestion administrative et financière de son secteur d'activité afin de garantir la faisabilité des projets au sein de l'économie globale de l'organisation selon les délégations définies

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Production d'un écrit permettant au candidat à partir d'un diagnostic de son secteur d'activité, d'explicitier la manière dont, au regard des enjeux et des besoins, il conduit la coordination de son secteur d'activité.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

Les candidats au bloc par la voie de la formation doivent justifier d'un diplôme ou d'un titre de niveau 6 et d'une expérience professionnelle d'un an dans un établissement éducatif scolaire et/ou de formation.

Un accès dérogatoire à la formation est possible dès lors qu'un candidat, qui ne peut justifier d'une certification de niveau 6, fait valoir des études, expériences professionnelles et acquis personnels en lien direct avec le Bloc.

RNCP42625BC02 — Piloter un projet au sein d'une organisation éducative, scolaire et/ou de formation

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir un projet en s'appuyant sur les processus et les outils de la gestion de projet, le faire valider selon les modalités adaptées au projet et le promouvoir au sein de l'organisation et auprès des partenaires dans le secteur éducatif, scolaire et/ou de formation

Constituer une équipe-projet inclusive adaptée aux objectifs visés en s'assurant de la mobilisation effective des personnes associées

Mettre en œuvre le projet et le piloter en s'appuyant sur des outils de suivi adaptés et des instances dédiées (comité de pilotage, ...) afin de créer les conditions de la réussite

Évaluer le projet en s'appuyant sur des indicateurs adaptés afin de capitaliser les acquis et dégager des perspectives utiles à son secteur d'activité, à l'organisation éducative, scolaire et/ou de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation orale de l'analyse du pilotage d'un projet conduit dans son secteur d'activité (De l'élaboration à l'évaluation),

Et entretien devant un jury composé d'un formateur et d'un professionnel du secteur d'activité.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

Les candidats au bloc par la voie de la formation doivent justifier d'un diplôme ou d'un titre de niveau 6 et d'une expérience professionnelle d'un an dans un établissement éducatif scolaire et/ou de formation.

Un accès dérogatoire à la formation est possible dès lors qu'un candidat, qui ne peut justifier d'une certification de niveau 6, fait valoir des études, expériences professionnelles et acquis personnels en lien direct avec le Bloc.

RNCP42625BC03 — Conseiller et assister le dirigeant dans son domaine d'expertise, dans la gestion interne et la représentation externe d'une organisation éducative, scolaire et/ou de formation

LISTE DE COMPÉTENCES

Apporter conseil et assistance au dirigeant dans son domaine d'expertise par la veille, l'écoute et l'analyse des remontées du terrain, la réalisation d'études afin d'appuyer la décision

Inscrire son action dans les réseaux institutionnels, professionnels ou territoriaux afin de contribuer au développement de partenariats pour l'organisation éducative, scolaire ou/ ou de formation

Participer aux actions de représentation externe de l'organisation dans son domaine d'expertise en adoptant un positionnement et une communication adaptés afin de contribuer à son rayonnement et de transmettre toute information utile au dirigeant

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'une ou deux situation(s) significative(s) d'appui au dirigeant dans sa mission d'expertise.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

Les candidats au bloc par la voie de la formation doivent justifier d'un diplôme ou d'un titre de niveau 6 et d'une expérience professionnelle d'un an dans un établissement éducatif scolaire et/ou de formation.

Un accès dérogatoire à la formation est possible dès lors qu'un candidat, qui ne peut justifier d'une certification de niveau 6, fait valoir des études, expériences professionnelles et acquis personnels en lien direct avec le Bloc.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Il est nécessaire d'être en poste de Coordinateur opérationnel de manière à pouvoir valider la mission d'appui au dirigeant.

RNCP42625BC04 — Contribuer aux décisions et actions stratégiques au sein des instances d'une organisation éducative, scolaire et/ou de formation

LISTE DE COMPÉTENCES

Participer à l'élaboration et à la conduite de choix stratégiques, responsables, pour l'organisation éducative, scolaire et ou de formation en tenant compte des enjeux du contexte interne et de l'environnement externe, dans un cadre éthique et porteur de sens

Contribuer en interne à l'animation et à la promotion du projet de l'organisation éducative, scolaire et/ou de formation en s'appuyant sur une analyse partagée en équipe de direction de la diversité des acteurs et de leurs besoins afin de favoriser une dynamique collective et une mise en œuvre cohérente

Participer de façon active aux instances de direction de l'organisation en tenant compte de leur mode de fonctionnement et de la culture de la gouvernance afin de contribuer au pilotage de l'organisation et à la diffusion des informations pertinentes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation orale et entretien avec un jury permettant de montrer la diversité des situations et des instances dans lesquelles le coordinateur contribue aux décisions et aux actions stratégiques à partir d'un dossier de preuves professionnelles.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

Les candidats au bloc par la voie de la formation doivent justifier d'un diplôme ou d'un titre de niveau 6 et d'une expérience professionnelle d'un an dans un établissement éducatif scolaire et/ou de formation.

Un accès dérogatoire à la formation est possible dès lors qu'un candidat, qui ne peut justifier d'une certification de niveau 6, fait valoir des études, expériences professionnelles et acquis personnels en lien direct avec le Bloc.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Il est nécessaire d'être en poste de Coordinateur opérationnel de manière à pouvoir valider la mission d'appui au dirigeant.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les secteurs d'activité ou les entreprises concernées relèvent de l'enseignement et de la formation

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Adjoint de direction

Coordinateur pédagogique

Coordinateur des formations technologiques et professionnelles
Chargé de mission
Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques
Directeur des études
Responsable d'unité pédagogique, éducative et/ou de formation?

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les titulaires de la certification relèvent :

Pour les coordinateurs opérationnels en établissement scolaire, de la Convention collective de l'enseignement privé non lucratif (EPNL) signée le 12 juillet 2016 avec effet le 12 avril 2017 ;

Pour les DDFPT, de la circulaire n° 2016-137 du 11-10-2016 MENESR - DGRH B1-3 - DGESCO A2-2 décrivant les missions des Directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques et les pré-requis et conditions d'accès à la fonction.

Pour l'enseignement agricole, de la convention collective des personnels des établissements agricoles privés, signée le 10 juillet 2018.

Pour les coordinateurs opérationnels en direction diocésaine, du statut du chargé de mission. Texte approuvé par la commission nationale de l'Enseignement catholique le 3 juillet 2009 et promulgué par la commission permanente le 24 août 2009.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 454 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 697
Jugés difficiles à recruter	26 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification s'adresse à des enseignants, des cadres éducatifs, des responsables intermédiaires et plus généralement toute personne amenée à évoluer pour exercer des responsabilités de management intermédiaire.

Les candidats à la certification par la voie de la formation doivent justifier d'un diplôme ou d'un titre de niveau 6 et d'une expérience professionnelle d'un an dans un établissement éducatif scolaire et/ou de formation.

Un accès dérogatoire à la formation est possible dès lors qu'un candidat qui ne peut justifier d'une certification de niveau 6 fait valoir des études, expériences professionnelles et acquis personnels en lien directe avec la certification.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour la validation des Blocs 3 et/ou 4, il est nécessaire d'être en poste de Coordinateur opérationnel de manière à pouvoir valider la mission d'appui au dirigeant.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

La décision d'attribution de la certification est prise par la commission de certification dont est membre obligatoirement le président de jury de l'épreuve finale transversale du candidat concerné par une demande d'accès au titre à finalité professionnelle dans sa totalité.

La commission de certification, composée de représentants du métier, de représentants des employeurs et de représentants des co-certificateurs, ne peut statuer qu'en présence d'au moins 5 de ses membres, dont plus de la moitié sont extérieurs au certificateur afin de garantir l'indépendance du jury.

COMPOSITION DU JURY — VAE

La décision d'attribution de la certification est prise par la commission de certification dont est membre obligatoirement le président du jury VAE du candidat concerné par une demande d'accès au titre à finalité professionnelle dans sa totalité.

La commission de certification, composée de représentants du métier, de représentants des employeurs et de représentants des co-certificateurs, ne peut statuer qu'en présence d'au moins 5 de ses membres, dont plus de la moitié sont extérieurs au certificateur afin de garantir l'indépendance du jury.

Base légale

Date de décision	17/07/2026
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/07/2031
Date de dernière délivrance possible	17/07/2035

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	73	1	100 %	95 %
2023	112	0	100 %	81 %
2022	94	0	98 %	79 %
2021	74	0	100 %	83 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35554

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP31853, RNCP34698, RNCP35554, RNCP36645, RNCP36976, RNCP37175, RNCP37999, RNCP38154, RNCP38156, RNCP38789, RNCP38797, RNCP40900

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42625/>

Où se former

Formations référencées	4
Organismes	3
Régions couvertes	3

Prix indicatif	1 845 € – 7 860 €
-----------------------	-------------------

Durée	210 h
--------------	-------

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.